

**L'EMPLOI DES MÉTHODES DE LA LINGUISTIQUE DE CORPUS POUR
L'ATTRIBUTION DE TEXTES :**
**Les caractéristiques conceptuelles, sémantiques et épistémologiques du lexème
faith dans les textes de Shakespeare**

Natalia N. BELOZEROVA
Université d'Etat de Tiumen, Russie

Dans cet exposé nous tenterons de montrer le rôle des bibliothèques électroniques dans la constitution d'un corpus linguistique, son traitement primaire et son exploitation.

Le sous-titre de la communication indique les approches, les catégories linguistiques, les conceptions et les méthodes d'étude, élaborées et argumentées sur la base de textes différents faisant partie des bibliothèques électroniques, y compris les méthodes très usitées comme celles des analyses comparative, définitionnelle, de constituants, structurale, conceptuelle et discursive. C'est sur leur base que s'élabore la méthode de l'attribution d'un texte à un auteur, méthode qui permet d'aller jusqu'à la formulation d'hypothèses d'inversions conceptuelles. Parmi les catégories illustrées sur la base des corpus de bibliothèques électroniques, nous proposons et développons les catégories de *l'intertextualité*, de *l'hypertextualité* et de la *fractalité*; nous développerons également la catégorie modifiante de *l'interexistencialité*, qui s'est imposée dans le développement logique de notre recherche.

Quand nous parlons de l'utilisation de bibliothèques électroniques, nous empiétons involontairement sur le domaine de la linguistique de corpus. Ce courant prit forme et développa son argumentation théorique et son statut simultanément avec le développement d'Internet. Les premiers travaux, écrits dans le cadre de la linguistique de corpus, apparurent dans les années quatre-vingts, quand les grandes bibliothèques de l'Amérique et de l'Europe furent reliées pour la première fois par des réseaux d'ordinateurs¹. On utilise la linguistique de corpus à des fins lexicographiques², pour l'analyse de textes et du discours³, pour l'enseignement des langues et d'autres matières⁴, pour la traduction⁵, pour la rédaction des programmes de traduction automatique⁶, et également pour des études comparatives⁷.

Il nous faut également souligner le rôle particulier de la linguistique de corpus dans l'organisation des systèmes informatiques de recherche dans le cadre d'Internet, d'ordinateurs personnels et de certains porteurs de CD-Rom. Notons que les bibliothèques électroniques, dès les débuts de leur

¹ Voir par ex., Biber, D. 1988. *Variation across speech and writing*. Cambridge, Cambridge University Press. Johns, T. 1988. *Whence and Whither Classroom Concordancing?*, in T. Bongaerts et al. (eds.) *Computer Applications in Language Learning*, Dordrecht, Foris. Klavans, Judith L. and Evelyne Tzoukermann. 1989. *Movement Verbs in English-French Translation: A Corpus-based Approach*. Proceedings of the Sixth Israeli Conference of Artificial Intelligence and Computer Vision. Tel Aviv, Israel. Sampson, G. 1987. *Evidence Against the "Grammatical"/"Ungrammatical" Distinction*, in W. Meijs (ed.) *Corpus Linguistics and Beyond*, Amsterdam, Rodopi.

² La confection et la description de dictionnaires : Haslerud, V. & A-B. Stenstrom. 1995. *The Bergen Corpus of London Teenage Corpus (COLT)*, in G. Leech, G. Meyres & J. Thomas (eds.) *Spoken English on computer*, London, Longman, 235-242.

³ Andersen, G. & A-B. Stenstrom. *Forthcoming. A corpus-based investigation of the discourse items cos and innit. Synchronic Corpus Linguistics*. Toronto. Resnik, Philip. 1995. *Using Information Content to Evaluate Semantic Similarity in a Taxonomy*. IJCAI-95.

⁴ Jordan, G. 1992. *Concordances: Research Findings and Learner Processes*, Unpub M.A. Dissertation. Stevens, V. 1991. *Concordance-based Vocabulary Exercises: A Viable Alternative to Gap-Filling*, *English Language Research Journal* (4) 47-61, University of Birmingham.

⁵ Par ex., Davis, Mark, Ted Dunning and Bill Ogden. 1995. *Text Alignment in the Real World: Improving Alignments of Noisy Translations Using Common Lexical Features, String Matching Strategies and N-Gram Comparisons*, European Association for Computation Linguistics.

⁶ Klavans, Judith L. and Evelyne Tzoukermann. 1990. *Linking Bilingual Corpora and Machine Readable Dictionaries with the BICORD System*, Proceedings of the Sixth Conference of the University of Waterloo Centre for the New Oxford English Dictionary and Text Research: Electronic Text Research, University of Waterloo, Canada.

⁷ Dunning, Ted, Jim Cowie and Takahiro Waka. 1991. *Analysis of Parallel Japanese and English Corpora*, CLR Tech Report. (MCCS-91-233).

création, se constituèrent à partir de la linguistique de corpus (d'Internet ou d'on-line et sur des porteurs de CD-Rom). Il convient d'ajouter les dictionnaires électroniques et des méthodes, proches des bibliothèques électroniques par leurs conceptions respectives, leur but et leur organisation.

La notion de **corpus** (*corpus, corpora*) est la notion centrale de ce courant. David Crystal en donne la définition suivante : « Le **corpus**, pl. **corpora** – la collection (l'ensemble, la réunion) de données linguistiques, constituée soit comme des textes écrits, soit comme la transcription du langage parlé. Le but principal de tout corpus de données est l'argumentation d'une hypothèse quelconque de la nature ou du fonctionnement de la langue, par exemple, définir, comment l'emploi d'un certain son, d'un mot ou d'une construction syntaxique varie. Les principes et l'emploi concret de **corpora** (corpus de données linguistiques) pendant l'étude linguistique sont l'objet de la **linguistique de corpus**. Le **corpus électronique** est une grande réunion de textes, notés pour la lecture automatique » (cf. Crystal, David. 1992. *An Encyclopedic Dictionary of Language and Languages*, Oxford, 85).

Nous voyons que ce dictionnaire considère le corpus comme l'ensemble ou la collection de données linguistiques nécessaires pour l'étude de la langue, et qu'il différencie le corpus linguistique et le corpus électronique. La linguistique de corpus, selon la définition présente, ne se focalise pas sur la description du système de la langue, mais sur les principes de l'emploi concret d'un corpus de données.

Envisageons la deuxième définition :

« **Corpus** (XIII^e siècle du mot latin *corpus*, le corps. Le pluriel est d'habitude *corpora*). (1) Toute réunion de textes, particulièrement complet et indépendant des autres réunions de textes, par exemple, le corpus de la poésie anglo-saxonne : (2) Le pluriel est aussi *corpus*. Dans la linguistique et la lexicographie – toute réunion de textes, d'énonciations ou d'autres exemples linguistiques qu'on conserve comme une base électronique de données. À présent, les corpus électroniques (*corpora*) peuvent conserver des millions de mots employés et vieillis, dont les propriétés peuvent être analysées à l'aide de classifications et de catégorisations (*tagging* - l'addition aux mots et à d'autres formations d'explications définissantes et classifiantes), et aussi à l'aide de programmes de concordance (*concordancing programs*). La linguistique de corpus étudie les données de tels corpus » (cf. McArthur, Tom "Corpus", in McArthur, Tom (ed.) 1992. *The Oxford Companion to the English Language*, Oxford, 265-266).

Nous voyons que le dictionnaire linguistique d'Oxford, lui, ne distingue pas le corpus linguistique et le corpus électronique. En outre, ce dictionnaire accentue le caractère systématique de tout corpus de données et mentionne les méthodes principales de la linguistique de corpus. Si le sens du terme *tagging* se conçoit aisément d'après la définition citée, le terme *concordance* (*concordancing programs*) en revanche, exige des explications. Nous essaierons d'expliquer ce terme à partir de notre interprétation des termes CORPUS et CORPORA.

À notre avis, tout corpus de textes ou d'autres données (ou CORPORA, c'est-à-dire une grande accumulation de données) peut exister à plusieurs niveaux : (1) au niveau des documents papier, y compris les bibliothèques traditionnelles, (2) au niveau virtuel (tel le niveau électronique dans l'ordinateur, l'Internet ou sur les CD), (3) au niveau idéal, comme l'information emmagasinée dans les cellules du cerveau d'individus, (4) au niveau de la Sémiosphère, y compris celle du subconscient collectif, (5) enfin au niveau de la Noosphère, réunissant tous les niveaux que nous venons d'énumérer. Dans ce cadre, la linguistique de corpus est contiguë à la fois à la sémiolinguistique, incluant la théorie de l'intertexte et de l'hypertexte, et à la linguistique d'ordinateur qui utilise la théorie de l'hypertexte et la théorie bibliothécaire, dans le cadre de laquelle les principes de catalogues et de références bibliographiques ont été élaborés. Ce sont ces principes ainsi que la théorie de l'intertexte, qui sont à la base des programmes de concordance (ou de programmes de recherche à l'intérieur de différents *corpora*, principalement des bibliothèques électroniques).

Les premiers auteurs des programmes de concordance portaient des thèses suivantes : (1) De tels programmes doivent devenir l'outil principal du chercheur dans le domaine de la linguistique de corpus. (2) Puisque la majeure partie des *corpora* est infiniment grande, il est inutile d'étudier tout corpus sans l'aide de l'ordinateur. (3) Le programme de concordance transforme les textes électroniques en une base de données qui peut être étudiée. (4) La recherche peut se réaliser

dans le cadre de mots isolés, de groupes de mots et aussi dans le cadre de morphèmes isolés (par ex., d'affixes concrets). (5) Si le programme est plus complexe, il peut contenir des listes nécessaires de groupes de mots et des listes des constituants les plus répandus¹.

Dans notre cas, pour illustrer les possibilités d'emploi des méthodes de la linguistique de corpus pour l'attribution de textes, il faut choisir un corpus idéal de textes.

À notre avis, l'œuvre de William Shakespeare en édition originale constitue un tel corpus idéal, des bibliothèques entières étant constituées d'ouvrages écrits sur le problème de l'attribution de cette œuvre. Choisissons par exemple le soixante-sixième sonnet² et suivons sa corrélation de lexèmes (sa congruence) avec toute l'œuvre de Shakespeare. Si pendant l'analyse on découvre des corrélations sémantiques et épistémologiques, on peut considérer ce travail comme une contribution au procès de l'attribution du corpus qu'on étudie au poète, dramaturge, copropriétaire d'un théâtre, groom de la cour William Shakespeare, fils de John Shakespeare, un marchand, ayant obtenu le poste de chef de la ville de Stratford-sur-Avon et des armes nobles. Avec cela, on reconnaît le soixante-sixième sonnet comme une grandeur connue, puisqu'il existe une édition des sonnets de Shakespeare (1609), les mêmes sonnets étant entrés dans la première édition posthume de toute l'œuvre du poète (First Folio), recueillie par les amis du poète³ qui avaient témoigné qu'il en était bien l'auteur. Les autres œuvres, sauf deux poèmes, « Venus et Adonis » et « Lucrece déshonorée »⁴, qui avaient été publiés avec sa propre dédicace à son protecteur, le comte de Southhamton en 1593-1594, furent attribuées à un grand nombre de personnes célèbres et nobles (par ex., à Francis Bacon, Christopher Marlowe ou même à la reine Elisabeth I (Tudor)), d'où la question de la paternité de ces œuvres attribuées à Shakespeare jusqu'à preuve du contraire. Nous avons utilisé des moyens techniques permettant une recherche rapide et sûre des œuvres présentées par la bibliothèque électronique des œuvres de Shakespeare et par le programme de recherche « concordance », pour démontrer l'unité et l'interexistentialité de tous les textes de Shakespeare.

Citons le texte du soixante-sixième sonnet :

1. *Tir'd with all these, for restful **death** I cry:*
 2. *As to behold **desert** a **beggar** born,*
 3. *And needy **nothing** trimm'd in **jollity**,*
 4. *And purest **faith** unhappily forsworn,*
 5. *And gilded **honor** shamefully misplac'd,*
 6. *And maiden **virtue** rudely strumpeted,*
 7. *And right **perfection** wrongfully disgrac'd,*
 8. *And **strength** by limping sway disabled,*
 9. *And **art** made tongue-tied by **authority**,*
 10. *And folly (doctor-like) controlling **skill**,*
 11. *And simple **truth** miscall'd **simplicity**,*
 12. *And captive **good** attending **captain** ill:*
 13. *Tir'd with all these, from these would I be gone,*
 14. *Save that to die, I leave my **love** alone.*
- (William Shakespeare : *Sonnets*, p. 67.)

¹ Les programmes les plus célèbres de concordance :

WordCruncher est un programme de concordance qui inclut une liste de fréquence *corpora* et de mots-clés dans leur entourage contextuel qui réalise la recherche de mots, de groupes de mots et de parties du mot. Ce programme figure sur le même CD que les *corpora* textuels (par exemple, le recueil de textes anglais médiévaux).

TACT (Text Analysis Computing Tools) : un programme gratuit de concordance bien connu. Il a les mêmes fonctions que le **WordCruncher** et offre en complément la fonction de recherche de collocations et de la démonstration (comment un mot isolé fonctionne dans tout le corpus).

TACTWeb est un programme de concordance, fondé sur le programme TACT, mais destiné au travail dans le World Wide Web (voir TACTWebHomepage).

² Written between 1593 and 1609. First (unauthorized) edition: Shakespeare's Sonnets. Never before Imprinted, London, printed by George Eld, for Thomas Thorpe, 1609. Sonnets 138 and 144 were published earlier in "The Passionate Pilgrim" (1599).

³ Ben Jonson, John Heminge and Henry Condell.

⁴ Venus and Adonis, Composed 1592-1593. First printed by Richard Field, 1593 (apparently authorized text). The Rape of Lucrece, Composed 1593-1594. First Edition: Lucrece (title-page). The Rape of Lucrece (heading of poem), printed by Richard Field, for John Harrison, 1594.

Pour la commodité de la description, les lignes du sonnet sont numérotées. Dans tout le corpus, pour chacun des lexèmes choisis, tous les contextes d'emploi ont été extraits à l'aide d'un programme de recherche. Les significations des mots, l'étymologie, les dates d'entrée et ainsi que leur thésaurus ont été définis à l'aide de l'encyclopédie électronique en 32 volumes *Encyclopaedia Britannica 2003* (partiellement 2004) Deluxe Edition CD-ROM. Outre cela, nous avons eu recours à d'autres dictionnaires (voir la liste des dictionnaires), y compris à des dictionnaires on-line.

En tout 20 lexèmes ont été choisis (*death, desert, beggar, nothing, jollity, faith, honor, virtue, perfection, strength, art, tongue-tied, authority, doctor-like, skill, truth, simplicity, good, captain, love*). Dans la présente communication, nous allons nous limiter à l'analyse de l'emploi du lexème *faith*¹.

Prenons la quatrième ligne du 66^{ème} sonnet : « *And purest faith unhappily forsworn* » et essayons de définir les différents sens que Shakespeare avait construits à l'aide du mot *faith*.

On rencontre ce mot *faith* 448 fois dans les textes de Shakespeare. De ces emplois, 333 cas sont des groupes de mots prépositionnels *in faith (faith)* et *by (my) faith*. Dans les répliques des héros de Shakespeare ces expressions sont partiellement désémantisées, car elles transmettent les assurances de la véridicité de l'énonciation, correspondant en quelque sorte aux expressions françaises « ma parole ! », « ma foi » et « crois-moi ! ». Citons quelques exemples :

1. LUCE

(Within.)

Faith, no, he comes too late,

[William Shakespeare: The Comedy of Errors, 8463 (Shakespeare-Riverside, 91)]

2. TRA.

So could I, *faith*, boy, to have the next wish after,

That Lucentio indeed had Baptista's youngest daughter.

[William Shakespeare: The Taming of the Shrew, 8574 (Shakespeare-Riverside, 116)]

3. KATH.

I' faith, sir, you shall never need to fear.

[William Shakespeare: The Taming of the Shrew, 8564 (Shakespeare-Riverside, 114)]

4. PET.

You lie, *in faith*, for you are call'd plain Kate,

And bonny Kate, and sometimes Kate the curst;

[William Shakespeare: The Taming of the Shrew, 63, 8603 (Shakespeare-Riverside, 121)]

5. Now *by my faith and honor*,

If seriously I may convey my thoughts

In this my light deliverance, I have spoke

¹ Faith

Main Entry: 1faith

Pronunciation: ,fʌθ

Function: noun

Inflected Form: pluralfaiths \,fʌθs, sometimes ,fʌθz\

Etymology: Middle English feith, from Old French feid, foi, from Latin *fides*; akin to Latin *fidere* to trust- more at bide

Date: 13th century

1 a : allegiance to duty or a person : loyaltyb(1) : fidelity to one's promises(2) : sincerity of intentions

2 a(1) : belief and trust in and loyalty to God(2) : belief in the traditional doctrines of a religionb(1) : firm belief in something for which there is no proof(2) : complete trust

3 : something that is believed especially with strong conviction; especially : a system of religious beliefs

-in faith : without doubt or question : verily

1

Synonyms BELIEF 1, credence, credit

Contrasted Words dubiety, dubiousity, skepticism, uncertainty

2

Synonyms TRUST 1, confidence, dependence, hope, reliance, stock

Contrasted Words disbelief, incredulity, unbelief; apprehension, misgiving

3

Synonyms RELIGION 1, creed, cult, persuasion

4

Synonyms RELIGION 2, church, communion, connection, creed, cult, denomination, persuasion, sect

Related Word doctrines, dogmas, tenets

With one, that in her sex, her years, profession,
Wisdom, and constancy, hath amaz'd me more
Than I dare blame my weakness.

[William Shakespeare: All's Well That Ends Well, Ń. 40]

Cette haute fréquence de l'emploi de *faith* et son haut degré de désémantisation dans les groupes de mots prépositionnels, témoignent du caractère organique de ce lexème pour tout le corpus du vocabulaire des XVI-XVII siècles.

Le deuxième groupe (115 cas) concerne des textes exprimant les *relations de contrat* : contrat d'affaire avec un partenaire, contrat entre époux (ou amoureux), contrat entre les hommes et Dieu, contrat entre un seigneur féodal et ses vassaux. Constatons le fait dans les exemples suivants :

1. The bargain of your faith, I do beseech you
Even at that time I may be married too.

[William Shakespeare: The Merchant of Venice, Ń. 88]

2. PRO.

Already have I been false to Valentine,
And now I must be as unjust to Thurio:
Under the color of commending him,
I have access my own love to prefer -
But Silvia is too fair, too true, too holy,
To be corrupted with my worthless gifts.
When I protest true loyalty to her,
She twits me with my falsehood to my friend;

When to her beauty I commend my vows.

She bids me think how I have been forsworn

In breaking faith with Julia whom I lov'd;

And notwithstanding all her sudden quips,

The least whereof would quell a lover's hope,

Yet, spaniel-like, the more she spurns my love,

The more it grows, and fawneth on her still.

[William Shakespeare: The Two Gentlemen of Verona, Ń. 104]

3. In him that was of late an heretic.

As firm as faith.

[William Shakespeare: The Merry Wives of Windsor, Ń. 127]

3a.K. RICH.

They break their faith to God as well as us.

[William Shakespeare: The Tragedy of King Richard the Second, Ń. 82]

C'est à la réalisation de la signification à l'intérieur des collocations par excellence qu'il faut prêter attention pendant la présentation des contextes du lexème *faith* au sens du contrat¹. Sur 115 cas, 87 sont soit en combinaison avec un verbe (le plus souvent, dans la forme impersonnelle, exprimée par un participe passé), soit avec un adjectif qualificatif. Signalons un cas de l'emploi avec un substantif en génitif (*virgin 's faith*).

¹ Collocation f, la contextualisation au niveau lexique, c'est un entourage lexical typique.

collocations verbales	collocations adjectivales, nominales et participiales
<i>to awake faith</i> <i>to break faith</i> <i>to call faith</i> <i>to cast faith</i> <i>to defy faith</i> <i>to descry faith</i> <i>to discard faith</i> <i>to disjoin faith</i> <i>to disparage faith</i> <i>to doubt one's faith</i> <i>to fall from one's faith</i> <i>to fix faith with smth</i> <i>to forfeit / unforfeat faith</i> <i>to forswear faith</i> <i>to give faith</i> <i>to hold faith</i> <i>to infringe faith</i> <i>to lose faith</i> <i>to plight faith</i> <i>to praise faith</i> <i>to put from faith</i> <i>to seal faith</i> <i>to swear / unswear faith</i> <i>to tear faith</i> <i>to trod faith down</i> <i>to vow faith</i> <i>to wear faith</i>	<i>besmear'd and over-stain'd faith*</i> <i>broken faith*</i> <i>dear faith</i> <i>deep-sworn faith*</i> <i>discarded faith*</i> <i>fair faith</i> <i>false faith</i> <i>firm faith</i> <i>honest faith</i> <i>irrevocable faith</i> <i>little faith</i> <i>plain and simple faith</i> <i>plighted faith*</i> <i>plural faith</i> <i>a saving faith</i> <i>strong faith</i> <i>true faith</i> <i>virgin 's faith (n)</i>

Tableau 1. Collocations verbales et adjectivales du substantif *faith* dans les textes de Shakespeare

Au total, nous avons relevé dans les textes de Shakespeare 27 collocations verbales, 12 collocations adjectivales et 1 collocation nominale. Les collocations verbales forment 5 groupes : (1) *to give faith (to swear faith)* (2) *to break faith (forswear, infringe)* (3) *to hold faith (to plight faith, to vow faith, to fix faith)* (4) *to lose (disparage, to fall from faith, to disjoin faith, to forfeit faith, to put from faith, to discard faith)*, (5) *to challenge faith (defy)*.

Les collocations adjectivales réalisent l'opposition suivante : *true (fair, honest, strong, etc.) faith / false faith (little, besmeared)*¹. Citons quelques contextes des œuvres de Shakespeare :

¹ Cf. les combinaisons du lexème *faith*, fixées dans le dictionnaire anglais combinatoire (M. Benson, E. Benson, R. Ilson, 1990) : 1. *to have faith in*, 2. *to place one's faith in*, 3. *to lose faith in*, *to shake smb.'s faith in*, 4/ *an abiding, enduring, steadfast, deep, strong, unshakable faith*, *on faith to accept on faith*, *to keep faith with*, *to demonstrate, show good faith*, *in good faith*, *in bad faith*, *to adhere*, *practice a faith*, *to abjure*, *recant*, *renounce one's faith*, *the true faith*, *by faith*.

collocations verbales	collocations adjectivales
<p>1. "If love make me forsworn, how shall I swear to love? <i>Ah, <u>never faith could hold, if not to beauty vowed!</u></i> <i>Though to myself forsworn, to thee I'll faithful prove:</i> [William Shakespeare: <i>Love's Labor's Lost</i>, Ń. 76]</p> <p>2. PRIN. <i>And quick Berowne <u>hath plighted faith to me.</u></i> [William Shakespeare: <i>Love's Labor's Lost</i>, Ń. 132]</p> <p>3. DEM. <i><u>Disparage not the faith thou dost not know.</u></i> <i>Lest, to thy peril, thou aby it dear.</i> <i>Look where thy love comes; yonder is thy dear.</i> [William Shakespeare: <i>A Midsummer Night's Dream</i>, Ń. 68]</p>	<p>1. Than <u>plural faith</u>, which is too much by one. <i>Thou counterfeit to thy true friend!</i> [William Shakespeare: <i>The Two Gentlemen of Verona</i>, Ń. 140]</p> <p>2. Few words <u>to fair faith</u>. <i>Troilus shall be such to Cressid as what envy can say worst shall be a mock for his truth, and what truth can speak truest not truer than Troilus.</i></p> <p>CRES. <i>Will you walk in, my lord?</i></p> <p>TRO. <i>You know now your hostages: your uncle's word and <u>my firm faith.</u></i> [William Shakespeare: <i>The History of Troilus and Cressida</i>, Ń. 96]</p> <p>3. There are no tricks <u>in plain and simple faith</u>: <i>But hollow men, like horses hot at hand,</i> <i>Make gallant show and promise of their mettle;</i> [William Shakespeare: <i>The Tragedy of Julius Caesar</i>, Ń. 113]</p>

Tableau 1 bis. Collocations verbales et adjectivales du substantif *faith* dans les textes de Shakespeare (exemples de contextes)

La sémantique et les collocations du lexème *faith* indiquent certains changements à l'intérieur du concept de base qu'il réalise. On peut suivre ces changements en se référant avant tout à l'étymologie du mot *faith* et à celle des verbes des collocations. Ce mot, d'après l'encyclopédie *Britannica Deluxe*, s'est fixé en anglo-normand au XIIIe siècle. Il a pénétré le vocabulaire de l'ancien français après la Conquête de l'Angleterre par les Normands. Il vient du mot latin *fides*¹ qui signifiait une des valeurs principales de la société romaine, mythologisée sous forme d'une divinité abstraite, allégorisée comme la déesse du cercle de Jupiter qui répond de l'intégrité morale de la société romaine. La réalisation de relations contractuelles entre les dieux et les hommes était l'une des fonctions principales de cette déesse. À la période postérieure du développement de la société romaine, on attribua à cette déesse la fonction de surveillance des contrats et des documents². La signification « foi » (appartenance à une confession religieuse) qui domine dans les dictionnaires et les textes contemporains, n'apparaît qu'avec le christianisme.

Comme nous venons de le voir, le « sème des relations contractuelles » est le sème principal de l'emploi du lexème *faith* dans les œuvres de Shakespeare. En fait, son emploi est proche de l'emploi terminologique. Un tel emploi apparaît clairement dans les « Récits de Kenterbery » de

¹ Etymology: Middle English feith, from Old French feid, foi, from Latin *fides*; akin to Latin *fidere* to trust- more at bide

Date: 13th century.

² FIDES

Roman goddess, the deification of good faith and honesty. Many of the oldest Roman deities were embodiments of high ideals (e.g., Honos, Libertas); it was the function of Fides to oversee the moral integrity of the Romans. Closely associated with Jupiter, Fides was honoured with a temple built near his on the Capitoline Hill in 254 BC. In symbolic recognition of the secret, inviolable trust between gods and mortals, attendants presented sacrificial offerings to her with covered hands.

In the later Roman period, she was called Fides Publica ("Public Faith") and was considered the guardian of treaties and other state documents, which were placed for safekeeping in her temple. There, too, the Senate often convened, signifying her importance to the state. (Britannica Deluxe 2004).

Chaucer (5 cas de 30)³. Citons l'exemple le plus caractéristique où le sème du contrat entre un homme et une femme (fidélité) se réalise :

*I have thy faith and thy benyngnytee
As wel as evere womman was, assayed
In greet estaat, and povrelliche arrayed;
Now knowe I, goode wyf, thy stedfastnesse!"
And hir in armes took, and gan hir kesse.*

Signalons que chez Chaucer le sème « foi en Dieu » se réalise le plus souvent (15 cas de 30)¹ :
For hooly chirches faith in oure bileve.

Une telle réalisation est liée, premièrement, à la structure du héros (un chevalier) et, deuxièmement, aux particularités épistémiques de la culture médiévale, quand les relations d'affaire, les relations commerciales entre des partenaires n'occupent pas encore le premier plan.

10 cas de l'emploi d'un groupe de mots prépositionnel ("*In faith, Squier, thou hast thee wel yquit, And gentilly I preise wel thy wit*") témoignent que déjà vers le XIVe siècle le lexème *faith* s'est si bien fixé dans la langue qu'il commence à figurer dans des groupes de mots désémantisés. Une question se pose : si le lexème *faith*, qui avait pénétré l'anglais au XIIIe siècle et s'était inscrit organiquement dans le vocabulaire, exprimait les relations contractuelles, quel lexème avait-il remplacé ? Il est peu probable qu'il ait rempli une lacune conceptuelle, puisque les relations contractuelles sont les premières relations qui s'établissent dans une société, et se reflètent dans les systèmes mytho-poétiques (voir G. Frazer « Folklore dans le Vieux Testament », M.I. Steblina-Kamenskij « Le mythe et le devenir de la littérature », E. Meletinskij²). Elles caractérisent toutes les cultures et il est peu probable que sur le territoire de l'Angleterre, avant la Conquête par les Normands, il n'y ait pas eu d'institutions réglant ces relations, peu probable également qu'en anglais il ne reste pas des traces de l'expression des vieux régulateurs. En quête de ces traces, référons-nous à l'étymologie des verbes qui font partie des collocations de Shakespeare avec le lexème *faith*, en excluant les verbes connotés affectivement.

	Verbe	Etymologie. La date de l'entrée
1.1.	to <u>break</u> faith	<i>Etymology: Middle English breken, from Old English brecan; akin to Old High German brehhan to break, Latin frangere</i> <i>Date: before 12th century</i>
22.	to <u>call</u> faith	<i>Etymology: Middle English, from Old Norse kalla; akin to Old English hildecalla battle herald, Old High German kalln to talk loudly, Old Church Slavonic glas V voice</i> <i>Date: before 12th century</i>
33.	to <u>cast</u> faith	<i>Etymology: Middle English, from Old Norse kasta; akin to Old Norse kqs heap</i> <i>Date: 13th century</i>
44.	to <u>defy</u> faith	<i>Etymology: Middle English, to renounce faith in, challenge, from Middle French defier, from de- + fier to entrust, from (assumed) Vulgar Latin fidare, alteration of Latin fidere to trust— more at bide</i> <i>Date: 14th century</i>
55.	to <u>descry</u> faith	<i>Etymology: Middle English descrien, from Middle French descrier to proclaim, decry</i> <i>Date: 14th century</i>

³ En tout 30 : 10 – la religion, 15 – groupes de mots prépositionnels, 5 – les relations contractuelles. La révision a été réalisée sur la base de la bibliothèque électronique « Trésors de la littérature mondiale » qui contient un programme de recherche.

¹ Signalons que dans les tragédies de Christopher Marlowe, 28 cas sur 32 cas de l'emploi du lexème *faith* réalisent la signification « religion », « foi en Dieu ».

² Meletinskij E.M. Iwbrannyie statji. Vospominanija. (Articles choisis. Souvenirs). Moskva: Izdatelstvo Rossijskogo humanitarnogo universiteta, 1998; Steblina-Kamenskij M.I. Mir sagi. Stanovlenie literatury (Le monde de la saga. Le devenir de la littérature). Leningrad: Nauka, 1984; Frazer G.G. Folklor v Vetkhom zavete (Folklore dans le Vieux Testament). Moskva: Politizdat, 1989.

66.	to discard faith	<i>Etymology: Middle English carde, from Middle French, from Late Latin cardus thistle, from Latin carduus— more at chard</i> <i>Date: circa 1586</i>
77.	to disparage faith	<i>Etymology: Middle English, to degrade by marriage below one's class, disparage, from Middle French desparagier to marry below one's class, from Old French, from des- dis- + parage extraction, lineage, from per peer</i> <i>Date: 14th century</i>
88.	to fall from one's faith	<i>Etymology: Middle English, from Old English feallan; akin to Old High German fallan to fall and perhaps to Lithuanian pulti</i> <i>Date: before 12th century</i>
99.	to fix faith with smth	<i>Etymology: Middle English, from Latin fixus, past participle of figere to fasten; akin to Lithuanian dygti to sprout, break through</i> <i>Date: 14th century</i>
110	to forfeit / unforfeit faith	<i>Etymology: Middle English forfait, from Middle French, from past participle of forfaire to commit a crime, forfeit, from fors outside (from Latin foris) + faire to do, from Latin facere— more at forum, do</i> <i>Date: 14th century</i>
111	to forswear faith	<i>Etymology: Middle English forsweren, from Old English forswerian, from for-+ swerian to swear</i> <i>Date: before 12th century</i>
112	to give faith	<i>Etymology: Middle English, of Scandinavian origin; akin to Old Swedish giva to give; akin to Old English giefan, gifan to give, and perhaps to Latin habere to have, hold</i> <i>Date: 13th century</i>
113	to hold faith	<i>Etymology: Middle English, from Old English healdan; akin to Old High German haltan to hold, and perhaps to Latin celer rapid, Greek klonos agitation</i> <i>Date: before 12th century</i>
114	to infringe faith	<i>Etymology: Medieval Latin infringere, from Latin, to break, crush, from in- + frangere to break— more at break</i> <i>Date: 1533</i>
115	to lose faith	<i>Etymology: Middle English, from Old English losian to perish, lose, from los destruction; akin to Old English lȝosan to lose; akin to Old Norse losa to loosen, Latin luere to atone for, Greek lyein to loosen, dissolve, destroy</i> <i>Date: before 12th century</i>
116	to plight faith	<i>Etymology: Middle English, from Old English plihtan to endanger, from pliht danger; akin to Old English plȝon to expose to danger, Old High German pflegan to take care of</i> <i>Date: 13th century</i>
117	to put from faith	<i>Etymology: Middle English putten; akin to Old English putung instigation, Middle Dutch poten to plant</i> <i>Date: 12th century</i>
118	to seal faith	<i>Etymology: Middle English sele, from Old English seolh; akin to Old High German selah seal</i> <i>Date: before 12th century</i>
119	to swear / unswear faith	<i>Etymology: Middle English sweren, from Old English swerian; akin to Old High German swerien to swear and perhaps to Old Church Slavonic svarV quarrel</i> <i>Date: before 12th century</i>
220	to vow faith	<i>Etymology: Middle English vowe, from Old French vou, from Latin votum, from neuter of votus, past participle of vovere to vow; akin to Greek euchesthai to pray, vow, Sanskrit vṛghat sacrificer</i> <i>Date: 14th century</i>

L'analyse étymologique a montré que seulement huit (4, 5, 6, 7, 9, 10, 14, 20) des vingt verbes, qui font partie des collocations, viennent du latin à travers l'ancien français, et sont apparus dans la langue anglaise après la Conquête de l'Angleterre par les Normands. Les douze autres verbes sont d'origine germano-scandinave et se fixèrent dans la langue avant le XIIe siècle. Une telle distribution reflète la situation juridique réelle qui existait sur le territoire de l'Angleterre dans le haut Moyen Âge : c'est-à-dire la distribution en territoires sous la juridiction de la loi anglo-saxonne (Anglo-Saxon Law) et en territoires sous la juridiction de la loi danoise (Dane Law). Dans les lois du roi Alfred (871-901 A.D.) qui gouverne le territoire de la loi anglo-saxonne et dans le traité connu comme « **The Laws of Alfred, Guthrum, and Edward the Elder** », où les relations entre les deux territoires¹ sont réglées, nous trouvons le terme *wækr*, utilisé, comme le montre le dictionnaire anglo-saxon, pour désigner les relations contractuelles (e; f – covenant, compact, agreement, pledge)². Outre cela, ce terme, comme les exemples des textes de manuscrits donnés par l'article du dictionnaire le montrent, avait désigné les relations contractuelles dans les premières traductions de textes bibliques en anglo-saxon.

Cp. *Wær is ætsomme Godes and monna, gestæhālig treōw, Exon.Th* [Bosworth J. An ANGLO-SAXON DICTIONARY - 1156].

Ce mot, d'après le dictionnaire historique et étymologique du russe moderne de Tchernykh P.J. (P. 141), remonte, à son tour, à la racine indo-européenne *vera, * uērā et se trouve pratiquement dans toutes les langues indo-européennes modernes. En russe cette racine se retrouve dans les mots *vera*, *doverije*, *doverennost* et renvoie aux mêmes significations que le mot moderne *faith*³. En latin ce radical s'est retrouvé dans le lexème *vērus*, bien que les relations contractuelles fussent liées au mot *fides*, qui donna « foi » en français et *faith* en anglais. Le mot anglo-saxon *wækr* s'est conservé seulement dans l'homonyme *Warwick*. On peut expliquer la substitution complète du référent (le signifié) par le signifiant, premièrement, par le changement de la langue des auteurs de la loi. Le roi Alfred et le roi Edward rédigeaient des lois en anglo-saxon. Après la Conquête de l'Angleterre par les Normands les rois rédigèrent leurs lois soit en ancien français, soit en latin, soit en anglo-normand. Deuxièmement, si les lois anglo-saxonnes reflétaient foncièrement les relations féodales avec des vestiges de l'esclavage, après le XIIIe siècle les lois royales commencèrent à refléter plus les relations d'affaire et de mariage, ce qu'on voit surtout quand on analyse l'emploi du lexème *faith* dans les textes de Shakespeare. En tout cas, le lexème *wækr* avait disparu avec ses utilisateurs. La comparaison de l'emploi de ce lexème dans les dictionnaires montre que le vecteur de la signification « foi en DIEU, religion » après la Renaissance, croissait, tandis que le vecteur de la signification « relations de partenaire » baissait. Tout cela exige une analyse de l'usage du lexème *faith* dans les textes des XVII-XIXe siècles, ce qui va au-delà de notre recherche, mais peut devenir l'objet d'un autre ouvrage.

Pour en revenir au thème de notre recherche, tel que nous l'avons présenté au début de cet exposé – définir quelles significations Shakespeare avait mises dans le mot *faith* dans la ligne « *And purest faith unhappily forsworn* » –, signalons la possibilité de la réalisation de toute la sémantique du mot, ce qui caractérise en principe la langue de Shakespeare. Pourtant la collocation verbale du mot *faith* (*forsworn*) lie cette ligne à trois autres textes, où ce lexème réalise le sème des relations de partenaire entre les amoureux :

¹ These are the dooms which King Alfred and King Guthrum chose. And this is the ordinance also which King Alfred and King Guthrum, and afterwards King Edward and King Guthrum, chose and ordained, when the English and Danes fully took to peace and to friendship; and the witan also, who were afterwards, oft and unseldom that same renewed and increased with good. [**The First Written Laws of The Anglo-Saxons** URL: <http://www.ealdriht.org>, Maitland, F.W. "The Laws of the Anglo-Saxons," The Collected Papers of Frederic William Maitland, ed. by H.A.L. Fisher, vol. 3, pp. 447–473 (1911, reprinted 1981).

² Bosworth J. An ANGLO-SAXON DICTIONARY based on the manuscript collections. Oxford University Press, - 1996, pp.1156-1158.

³ Cf. le dernier verset du 13 chapitre de la Première épître aux Corinthiens : Maintenant donc demeurent foi, espérance, charité/I nyne prebyvaiut Vera, Nadejda, Liubov/ and now abideth Faith, Hope and Charity (Corinth. 13.13).

<p>1. "If love make <u>me forsworn</u>, how shall I swear to love? <i>Ah, <u>never faith could hold, if not to beauty vowed!</u></i> <i>Though to myself forsworn, to thee I'll faithful prove:</i> [William Shakespeare: Love's Labor's Lost, N. 76]</p> <p>3.. If love make me <u>forsworn</u>, how shall I swear to love? <i>O, never faith could hold, if not to beauty vowed:</i> <i>Though to myself forsworn, to thee I'll constant prove;</i> [William Shakespeare: The Passionate Pilgrim, N. 6]</p>	<p>2. In loving thee thou know'st I am <u>forsworn</u>. <i>But thou art <u>twice forsworn</u>, to me love swearing;</i> <i>In act thy <u>bed-vow broke</u>, and new faith torn</i> <i>In vowing new hate after new love bearing.</i> <i>But why of <u>two oaths' breach</u> do I accuse thee,</i> <i>When I break twenty? I am perjur'd most,</i> <i>For all my vows are oaths but to misuse thee,</i> <i>And all my honest faith in thee is lost:</i> <i>For I have sworn deep oaths of thy deep kindness.</i> <i>Oaths of thy love, thy truth, thy constancy.</i> <i>And to enlighten thee gave eyes to blindness,</i> <i>Or made them swear against the thing they see;</i> <i>For I have sworn thee fair: more perjur'd eye,</i> <i>To swear against the truth so foul a lie!</i> [William Shakespeare: Sonnets, N. 153]</p>
--	--

On peut considérer ces textes comme les textes-clés pour déceler la sémantique du lexème *faith* dans la ligne analysée. Avec cela, signalons que le vers de la comédie « Les efforts vains de l'amour » (1) est complètement identique, sauf la paire variable *faithful/ constant* dans la troisième ligne, aux lignes du « Pèlerin passionné » (3). Le cent cinquante troisième sonnet (2) où il s'agit d'amour et de trahison, réalise tout le faisceau du thésaurus des relations contractuelles d'amour avec l'emploi de presque toutes les collocations signalées.

Ainsi, sans sortir des limites de l'analyse déconstructive, c'est-à-dire en reconstituant les significations à l'aide de l'analyse étymologique, définitionnelle, de constituants et contextuelle, et en considérant la ligne du 66^{ème} sonnet de Shakespeare dans sa corrélation avec toutes ses œuvres et en sélectionnant pour la comparaison les œuvres de Chaucer et de Christopher Marlowe (analyse intertextuelle), nous avons réussi à définir la stabilité du concept « relations contractuelles », qui pouvait se réaliser selon des lexèmes différents, et la sémantique du lexème *faith*, conditionnée épistémologiquement, dans les textes de Shakespeare, ce qui témoigne de l'homogénéité de la paternité des textes. Avec cela, les méthodes de la linguistique de corpus (utilisation de 4 bibliothèques électroniques sur CD et aussi de sources de l'internet, de programmes de recherche) ont aidé à suivre le développement de la notion en général et à définir les vecteurs du développement retrospectivement et prospectivement. À notre avis, l'application des méthodes de la linguistique de corpus a assuré l'authenticité de l'attribution de la paternité de ses œuvres à Shakespeare.